

**Extrait du registre des délibérations
du Bureau de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay**

Séance du 26 avril 2024

Objet : Avis du Bureau sur le projet de déconnexion du plan d'eau du Grand Défi

Le 26 avril 2024 à 9 h 30, le Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay, dûment convoqué, s'est réuni à Notre-Dame-de-Riez sous la présidence de M. Hervé BESSONNET

Date de la convocation : 29 mars 2024

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

- M. Hervé BESSONNET, président de la CLE, représentant du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay,
- Représentants des maires du département de la Vendée :
- M. Jean TESSIER, 1^{er} vice-président de la CLE, adjoint au maire de Saint-Julien-des-Landes,
- Mme Isabelle DURANTEAU, maire de Landevieille,
- M. Thierry RICHARDEAU, maire de Saint Christophe du Ligneron,
- M. Philippe POUCKET, adjoint au maire de Givrand,

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

- M. Yvonnick BARANGER, représentant de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire – Vendée,
- M. Michel MORILLEAU, représentant de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
- M. Alain TREMBLAIS, représentant de l'association France Nature Environnement Vendée,
- M. Charles PONTOIZEAU, représentant l'association syndicale des marais de la Vie,

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- M. Francis HAESSIG, représentant M. le directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée,
- M. Maxime BOIZON, représentant Mme la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire,
- M. Frédéric PORTIER, représentant Mme la Directrice régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).



Etaient excusés ou absents :

- M. Bernard METAIREAU, 2^{ème} vice-président, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne,
- M. Lucien PRINCE, 3^{ème} vice-président de la CLE, représentant le Syndicat mixte Vendée Eau,
- M. Vincent PIPAUD, représentant le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,
- M. Jean BROSSARD, représentant le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,
- M. Robert DUPONT, représentant de l'association UFC-Que Choisir de Vendée,
- M. Jean-Claude DUBOS, représentant Mme la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Etait également présent :

- Mickaël BLOT, représentant Mme la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire.

Réunion du 26 avril 2024	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
Membres du Bureau	18	12	0	12

Monsieur le Président informe les membres du Bureau de la Commission Locale de l'Eau que la Commission Locale de l'Eau a été saisie d'une demande d'avis de la part de la DDTM de la Vendée dans le cadre de l'instruction du dossier de déclaration IOTA suivant :

- Projet de déconnexion du plan d'eau du Grand Défi – Pétitionnaire : SARL MCL (Localisation : commune de Saint Julien des Landes).

Il précise que l'échéance de réponse est fixée au 29/04/2024.

Monsieur le Président présente le rapport d'analyse de la compatibilité du projet avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) et de sa conformité avec le règlement du SAGE Vie Jaunay.

Il est rappelé que le projet répond en partie à la disposition 20 du SAGE Vie Jaunay en rétablissant la continuité hydraulique du cours d'eau sur ce site. Il est précisé que lors de la réunion de concertation du 12 septembre 2023, il a été constaté que pour les deux autres plans d'eau situés en amont et appartenant au même propriétaire, le débit réservé n'était pas respecté.

M. Frédéric PORTIER précise qu'il s'abstient ; l'OFB n'ayant pas eu de demande d'avis sur ce dossier.

Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau, après en avoir délibéré, a voté :

Nombre de votants	Abstention	Avis favorable avec recommandations	Avis défavorable
12	1	11	0

Le Bureau émet un avis favorable au projet de déconnexion du plan d'eau du Grand Défi porté par la SARL MCL en assortissant cet avis des recommandations suivantes :

- mettre en place un système de vidange de type moine ;
- veiller à ne pas introduire d'espèces exotiques envahissantes sur le plan d'eau et engager des actions de gestion si leur présence était observée, en lien avec le SMMVLJ et les structures référentes. Mettre en place une grille à l'entrée de l'évacuateur de crue avec les mailles max de 1,5 cm.

Par ailleurs, le Bureau de la CLE préconise la réalisation d'études de déconnexion ou d'effacement des deux plans d'eau situés en amont immédiat afin de réduire leurs impacts sur le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président
de la Commission Locale de l'Eau,

Hervé BESSONNET